



Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

ID : 019-200066744-20210701-20210306-DE

**Délibération n°2021-03-06****Réf. Nomenclature « Actes » : 8.9**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Modalités de renouvellement du label Pays d'Art et d'Histoire

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	69
Pouvoirs	15
Votants	84

L'an deux mille vingt et un, le 1^{er} juillet et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 23 juin 2021 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel dans les conditions prévues par la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Laurence Boyer	à	Alain Sivade	Jeanine Bringoux	à	Christophe Tur
Tony Calla	à	Christophe Arfeuillère	Sandra Delibit	à	Michel Pesteil
Daniel Escurat	à	Pierre Chevalier	Sandrine Le Royer	à	Eric Ziolo
Catherine Nirelli	à	Joël Bézanger	Marilou Padilla-Ratelade	à	Jean-Pierre Guitard
Stéphane Peyraud	à	Pierre Chevalier	Jean-Pierre Saugeras	à	Philippe Brugère
Jean-Marc Sauviat	à	Philippe Pelat	Jacques Sénéjoux	à	Bernard Gaertner
Marie-Christine Soulefour	à	Monique Jabiol	Françoise Talvard	à	Pierrick Cronnier
Elisabeth Ventadour	à	Yoann Fiancette			

- **Élus excusés :**

Arnaud Gérard ; Barbe Gilles ; Bauvy Claude ; Bredèche Robert (représenté) ; Brindel Stéphane (représenté) ; Chapuis Laëtitia ; Devallière Sébastien ; Faugeron Guy (représenté) ; Gruat Xavier ; Guillaume Serge (représenté) ; Jouve Nicolas ; Juillard Patrice ; Laurent Nathalie (représentée) ; Loge Jean-François (représenté) ; Louradour Pierrick ; Mathes Pierre ; Mazière Daniel ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Mouty Samuël ; Parrain Céline ; Sarfati Laurent ; Saugeras Michel ; Urbain Jean-Yves.

Délibération n°2021-03-06



Envoyé en préfecture le 06/07/2021

Reçu en préfecture le 06/07/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 019-200066744-20210701-20210306-DE

Dans le cadre du renouvellement du label "Pays d'art et d'histoire (PAH) des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour", le Vice-Président du Pays Haute-Corrèze Ventadour en charge du Pays d'art et d'histoire, Monsieur Tony Cornelissen, a adressé à Haute-Corrèze Communauté un courrier informant de la démarche engagée et sollicitant de notre part un avis sur les deux grands principes validés par le comité consultatif du PAH, à savoir :

- la conservation du périmètre actuel du territoire labellisé pour renouveler le label PAH pour les 10 ans à venir
- la création d'un comité de pilotage « renouvellement label PAH » constitué des membres du comité consultatif du PAH auquel HCC pourrait proposer d'ajouter deux membres.

Conformément à nos compétences qui nous engage à mettre en œuvre une politique de labélisation, suivant notre ambition valoriser et rendre vivant le patrimoine de notre territoire et, plus précisément, dans le cadre de notre schéma d'interprétation du patrimoine (SIP), il est proposé :

- d'approuver le périmètre actuel du PAH pour le renouvellement du label et d'inscrire dans la convention qui accompagnera le renouvellement du label, la possibilité de partenariats ponctuels avec des communes du territoire de Haute-Corrèze Communauté situées en dehors du périmètre du PAH ;
- de proposer deux membres élus communautaires au sein de ce comité de pilotage « renouvellement label PAH » : Dominique Miermont et Danielle Coulaud.

Après en avoir délibéré favorablement à raison d'une abstention et 83 voix pour, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les modalités proposées pour le renouvellement du Pays d'art d'histoire des Hautes Terres Corrésiennes et de Ventadour ;
- **NOMME** Dominique Miermont et Danielle Coulaud en tant que membres au sein de ce comité de pilotage « renouvellement label PAH ».

A la majorité	
Votants	84
Pour	83
Contre	0
Abstention	1

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 1^{er} juillet 2021

Le président,
Pierre Chevalier

